

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022 A 18H30

LISTE DES DELIBERATIONS

Numéro	Objet de la délibération	Vote
1	Installation d'un Conseiller Municipal	Approuvée à l'unanimité
2	Election d'un Adjoint au Maire	Approuvée à l'unanimité
3	Création d'un emplacement de stationnement « Taxi » (ADS)	Approuvée à l'unanimité
4	Fixation des tarifs municipaux	Approuvée à l'unanimité
5	Passation d'un contrat pour la carte d'achat comme modalité ponctuelle d'exécution de la dépense publique	Approuvée à l'unanimité
6	Adhésion au Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit au titre du déploiement d'un espace numérique de travail (ENT) pour les élèves du premier degré	Approuvée à l'unanimité
7	Attribution d'une subvention complémentaire aux coopératives scolaires pour projets culturels et/ou environnementaux	Approuvée à l'unanimité
8	Avenant n°1 au marché n°2022/12 d'installation d'un système de vidéoprotection et son contrat de maintenance associé	Approuvée à l'unanimité
9	Vente du bâtiment SCITEM à la société DOW CHEMICAL	Approuvée à l'unanimité
10	Recrutement d'un médiateur urbain agent contractuel permanent	Approuvée à l'unanimité
11	Modification du tableau des effectifs	Approuvée à l'unanimité
12	Gestion de service pour l'élaboration du Plan de Formation Intercommunal entre l'Agglomération Creil Sud Oise et la commune de Villers Saint Paul	Approuvée à l'unanimité
13	Adhésion au dispositif du Centre de Gestion de l'Oise de signalement des actes de violence de discriminations, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique	Approuvée à l'unanimité
14	Communication du rapport annuel 2021 du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'un Ensemble Nautique Couvert (SICGENC)	Approuvée à l'unanimité
15	Adhésion au marché de moyens d'impression de l'Agglomération Creil Sud Oise dans le cadre de la convention constitutive de groupement de commandes	Approuvée à l'unanimité
16	Motion de soutien à l'apprentissage	Approuvée à l'unanimité
17	Rapport de délégation de pouvoir du Maire	Approuvée à l'unanimité

Fait à Villers Saint Paul, le 28 septembre 2022